



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Corps d'inspection**

Montpellier, le 4 décembre 2023

**Inspection académique  
Inspection Pédagogique Régionale**

Affaire suivie par :  
Laurence ALESSANDRIA  
IA IPR d'Histoire-Géographie  
[laurence.alessandria@ac-montpellier.fr](mailto:laurence.alessandria@ac-montpellier.fr)

Romain SALVAN  
IA IPR de Physique-Chimie  
[Romain.salvan@ac-montpellier.fr](mailto:Romain.salvan@ac-montpellier.fr)

Chefs de mission EDD  
Rectorat  
31 rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
cedex 2  
[edd@ac-montpellier.fr](mailto:edd@ac-montpellier.fr)

La rectrice de région académique Occitanie  
Rectrice de l'académie de Montpellier  
Chancelière des universités

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école  
S/c de Mesdames et messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale chargés de  
circonscription

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement  
S/c de Madame et messieurs les directeurs académiques  
des services de l'éducation nationale

**Objet : Label académique « École/Établissement en Démarche globale de Développement Durable » (E3D).**

La démarche de labellisation E3D permet d'impulser et de soutenir des démarches globales qui associent les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure, tout en s'ouvrant sur l'extérieur avec les acteurs du territoire (collectivités territoriales, associations, parcs régionaux...). Le projet global se constitue de l'ensemble des initiatives prévues par les éco-délégués, accompagnés par les membres de la communauté éducative. Ces démarches permettent de faire vivre les écoles et les établissements comme des lieux d'expérience concrète du développement durable, conduisant nos élèves à s'engager pour la transition écologique au quotidien et à faire l'expérience du dialogue, de la démarche de projet et de l'action collective sur des problématiques systémiques et engageantes.

Pour obtenir ce label, les structures scolaires compléteront l'un des deux dossiers de candidature disponibles sur la page dédiée du portail pédagogique académique (<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/la-labellisation-des-ecoles-et-etablissements-en-demarche-de-developpement-durable-e3d>), selon que la candidature est portée par une seule structure scolaire ou plusieurs sur un même territoire. Ainsi, pour favoriser les projets inter-établissements et inter-degrés, une labellisation E3D de territoire pourra être attribuée - à partir d'un seul dossier- à plusieurs écoles/établissements qui présenteraient une demande conjointe (exemples : une circonscription, un réseau d'écoles et son collège, un réseau de collèges et de lycées, un réseau d'éducation prioritaire, un réseau territorial pédagogique, une cité éducative). Ce travail en réseau met en exergue la progressivité et la cohérence du parcours de l'élève tout au long de sa scolarité. Il favorise également les synergies avec les collectivités territoriales concernées et les autres partenaires.

Trois niveaux d'engagement dans la démarche sont définis de façon à ce que chacun puisse trouver sa place dans le dispositif :

Niveau 1 : engagement ;

Niveau 2 : approfondissement ;

Niveau 3 : expertise.

Le label est attribué pour 3 ans. Les structures scolaires labellisées à la session 2021 qui souhaitent conserver leur label ou celles déjà labellisées qui voudraient obtenir un niveau supérieur doivent candidater lors de cette session.

Le dossier complet est disponible sur la page dédiée du portail pédagogique académique :

(<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/la-labellisation-des-ecoles-et-etablissements-en-demarche-de-developpement-durable-e3d>).

**Il est à compléter exclusivement en ligne pour le vendredi 5 avril 2024.**

La commission chargée d'examiner les candidatures se prononcera au cours du mois de mai 2024.

Je vous remercie pour votre implication sur ce sujet et je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour favoriser l'engagement de la communauté éducative en faveur de ce défi majeur pour notre siècle.

*Très cordialement*

La rectrice de la région académique Occitanie  
Rectrice de l'académie de Montpellier  
Chancelière des universités

Sophie Béjean